

Cahier des Charges Valant REGLEMENT DE CONSULTATION

Nettoyage des locaux lots 1 à 6

Table des matières

1 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC	3
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE de LA CCISM	3
3 OBJET ET CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ	3
3.1 Type de procédure	3
3.2 Objet	3
3.3 Composition des lots	4
3.4 Durée du contrat	8
4 REGLEMENT DE CONSULTATION :	8
4.1 Documents attendus dans le cadre de la consultation	8
4.2 Critères de sélection	8
4.3 Modalités de remise des plis	8
4.4 Conditions d'envoi et de remise des offres	9
5 ANNEXES	
Décomposition du Prix Global Forfaitaire	10

1 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC

- 1°) **Catégorie à laquelle appartient l'acheteur public** : Etablissement public à caractère particulier
- 2°) **Nom et coordonnées de l'acheteur public** : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers, 41 rue du Docteur Cassiau- BP 118 - 98713 PAPEETE- Tél : 40.47.27.00- Fax : 40.54 07 01. Email : info@ccism.pf Tél : (689) 40 47 27 71
- 3°) **Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché** : M. Stéphane CHIN LOY, Président de la CCISM

2 PRESENTATION GENERALE DE LA CCISM

Etablissement public à statut particulier, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) constitue auprès des pouvoirs publics l'organe représentatif des intérêts du commerce, de l'industrie, des services et des métiers de la Polynésie française. Elle est domiciliée à Papeete.

La CCISM s'engage à représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts des 22 000 entreprises de Polynésie, à les accompagner dans leurs démarches administratives, à favoriser la formation professionnelle des chefs d'entreprise et des salariés. Elle a également pour vocation d'étudier, concevoir, animer, développer l'espace public pour favoriser l'activité économique.

La CCISM, est également chargée de gérer les ateliers relais de Tipaerui, Taravao-Afaahiti et Moorea-Vaiare dans le cadre de l'aide à l'installation des jeunes entrepreneurs.

3 OBJET ET CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

3.1 Type de procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée (MAPA) en application des articles LP 321-1, LP 321-2 du code polynésien des marchés publics et des dispositions de l'arrêté n° 1455 CM du 24 août 2017 modifié.

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis une offre classée aux trois premières places. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre. L'acheteur public peut également attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

3.2 Objet

Considérant la qualité de construction du bâtiment, l'accueil de nombreuses personnes (patentés, étudiants, personnalités, collaborateurs de la CCISM...) ou de manifestations (assemblées générales, entreprises...), il est important que les locaux conservent un excellent état de propreté.

Dans le cadre de la mise en concurrence régulière des prestataires de la CCISM, la présente consultation vise à comparer les offres de prestations d'entretien courant du bâtiment :

- Ménage régulier des locaux et des espaces pouvant être occupés par les utilisateurs.
- Remontée d'informations quant aux dysfonctionnements constatés (éclairage défaillant, casse éventuelle...)

3.3 Composition des lots

Sont concernés par le présent appel d'offres les locaux de la CCISM de Polynésie française à Papeete composés de 6 lots dont les chambres froides de l'aéroport de Tahiti-Faa'a à Faa'a.

Les passages pour le nettoyage des locaux se font :

Entre 06 et 07 h 30 pour l'hôtel consulaire

Entre 17 h et 21h pour la DFD et la DAE

Entre 17h et 19h pour l'antenne de Raiatea

En fonction de l'actualité, il pourra être demandé de traiter de manière plus conséquente l'un de ces espaces.

Sont hors périmètre de la présente consultation, les locaux suivants :

- Les salles d'archives (au nombre de 3),
- Les locaux techniques (excepté ceux pour le ménage),

Composition des lots :

LOT N° 1 DFD -DAE * à Papeete			
Lieux	Prestations attendues	Fréquence	Flexibilité
Sanitaires	Nettoyer les vasques, cuvettes, miroirs, sols... Remplir les distributeurs de papier et savon... Vider les poubelles en effectuant un tri sélectif	Quotidienne	0
Bureaux	Dépoussiérer les tables et meubles, nettoyer les sols, aspirer des tapis, vider les poubelles en effectuant un tri sélectif, nettoyer les tableaux blancs	3 fois/sem (Lundi, mercredi et vendredi)	0
Salles de réunion			0
Espaces communs			0
Vitrages	Nettoyage de la totalité des surfaces vitrées (intérieures et extérieures) et dépoussiérage des stores	Trimestrielle	0
Conteneurs à déchets extérieurs	Sorties et entrées Respecter le tri sélectif	Selon le planning des jours de ramassage.	0
	Nettoyage au jet d'eau des conteneurs	Mensuelle	0
Plantes vertes	Entretien- dépoussiérage des plantes artificielles et arrosage des plantes naturelles sauf le mur végétal	1 fois par semaine	0
Escalier d'accès sous-sol	Nettoyage complet des marches jusqu'au 2 ^{ème} SS	Mensuelle	0

Parkings -1 et -2	Balayage et dépoussiérage complet	Mensuelle	0
-------------------	-----------------------------------	-----------	---

Flexibilité : 0 : non négociable, 1 : négociable, 2 : à l'appréciation du prestataire

- Une évolution de l'implantation des services est programmée durant l'année 2023 dans un périmètre inférieur à 1000 m des entreprises initiales

LOT N° 2 hôtel consulaire à Papeete			
Lieux	Prestations attendues	Fréquence	Flexibilité
Sanitaires	Nettoyer les vasques, cuvettes, miroirs, sols... Remplir les distributeurs de papier et savon... Vider les poubelles en effectuant un tri sélectif	Quotidienne	0
Bureaux	Dépoussiérer les tables et meubles, nettoyer les sols, aspirer des tapis, vider les poubelles en effectuant un tri sélectif, nettoyer les tableaux blancs	3 fois/sem (Lundi, mercredi et vendredi)	0
Salles de réunion			0
Espaces communs			0
Vitrages	Nettoyage de la totalité des surfaces vitrées (intérieures et extérieures) et dépoussiérage des stores	Trimestrielle	0
Conteneurs à déchets extérieurs	Sorties et entrées Respecter le tri sélectif	Selon le planning des jours de ramassage.	0
	Nettoyage au jet d'eau des conteneurs	Mensuelle	0
Plantes vertes	Entretien- dépoussiérage des plantes artificielles et arrosage des plantes naturelles sauf le mur végétal	1 fois par semaine	0
Atrium-annexe-caféteria	Dépoussiérer les tables et meubles, nettoyer les sols, vider les poubelles en effectuant un tri sélectif, Nettoyage de la totalité des surfaces vitrées (intérieures et extérieures) et dépoussiérage des stores. Nettoyage frigidaire et micro-ondes	Poubelles tous les jours. Dépoussiérage, sols et surfaces vitrées, nettoyage frigidaire et micro-ondes 1 fois/mois	0

LOT N° 3 Polynesian Factory -Pirae			
Lieux	Prestations attendues	Fréquence	Flexibilité
Hall et bureaux	Dépoussiérages des tables, nettoyage des sols, vider les poubelles en effectuant un tri sélectif	3 fois par semaine entre 06h et 08h	0
Baies vitrée	Nettoyage de la totalité des surfaces vitrées (intérieures et extérieures)	semestrielle	0
Plantes vertes	Entretien- dépoussiérage des plantes artificielles et arrosage des plantes naturelles	Hebdomadaire	0

Flexibilité : 0 : non négociable, 1 : négociable, 2 : à l'appréciation du prestataire

LOT N° 4 Antenne CCISM à Raiatea			
Lieux	Prestations attendues	Fréquence	Flexibilité
Sanitaires	Nettoyage des vasques, cuvettes, miroirs, sols... Remplissage des distributeurs de papier et savon... Vider les poubelles en effectuant un tri sélectif	Quotidienne (Entre 17h et 19 heures)	0
Bureaux	Dépoussiérages des tables et meubles, nettoyage des sols, vider les poubelles en effectuant un tri sélectif	3 fois/sem (Lundi, mercredi et vendredi) (Entre 17h et 19 heures)	0
Salles de réunion			0
Espaces communs			0
Vitrages et balcons	Nettoyage de la totalité des surfaces vitrées Nettoyage au jet d'eau des balcons et ses rambardes	Trimestrielle (entre 17h et 19 heures)	0
Conteneurs à déchets extérieurs	Sorties et entrées Respecter le tri sélectif,	Selon le planning des jours de ramassage.	0
	Nettoyage au jet d'eau des conteneurs	Mensuelle	0

Flexibilité : 0 : non négociable, 1 : négociable, 2 : à l'appréciation du prestataire

LOT N° 5 Chambres froides ADT			
Lieux	Prestations attendues	Fréquence	Flexibilité
C F 1 à 6	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des plafonds par nettoyeur à haute pression. - Brossage des parois (produit spécifique – compatible pour produits alimentaires). - Elimination des traces de rouille (produit spécifique). - Rinçage des parois par nettoyeur haute pression. - Décapage des sols (si accessible) - Aspiration des eaux usés. - Nettoyage des rideaux métalliques intérieur et extérieur. 	2 fois/mois pour chaque CF	0
Obligations pour travail en zone aéroportuaire			
<ul style="list-style-type: none"> - Agrément de la société par la DGAC ⁽¹⁾ et ADT ⁽²⁾ (dossier à récupérer auprès de ADT, bureau TCA/LPV) - Formation sûreté pour le personnel intervenant - Autorisation d'accès en zone F-TRA de l'aéroport pour les intervenants - Formation TRA pour le ou les chauffeurs et autorisation d'accès du ou des véhicules - Attestation d'assurance stipulant que le véhicule est assuré pour ses déplacements en zone côté piste de l'aéroport de Tahiti-Faa'a pour la période concernée. <p>(1) Direction Générale de l'Aviation Civile (2) Aéroport De Tahiti</p>			

Flexibilité : 0 : non négociable, 1 : négociable, 2 : à l'appréciation du prestataire

LOT N°6 Prestation spécifique ponctuelle tout bâtiment (bon de commande)			
Lieux	Prestations attendues	Fréquence	Flexibilité
Tout bâtiment pour opération spécifique de nettoyage	Dépoussiérages des tables, nettoyage des sols, vider les poubelles en effectuant un tri sélectif	Selon demande particulière	0

Flexibilité : 0 : non négociable, 1 : négociable, 2 : à l'appréciation du prestataire

3.4 Durée du contrat

Le contrat devra être d'une durée minimale d'un (1) an, reconductible 3 fois par tranche d'un an (1) pour un maximum de 4 ans de durée totale. Une nouvelle mise en concurrence sera opérée au plus tard en 2026.

4 REGLEMENT DE CONSULTATION

4.1 Documents attendus dans le cadre de la consultation

La CCISM attend des prestataires sélectionnés les informations suivantes :

- Attestation d'existence de l'entreprise (extrait K ou KBis datant de moins de 1 an) ;
- Attestation de régularité fiscale;
- Attestation d'assurance RC de l'entreprise ;
- Attestation cotisations CPS ;
- Offre technique : les fréquences indiquées au point 3.3 sont indicatives. Le prestataire peut proposer un autre mode de fonctionnement s'il pense, et démontre, que celui-ci sera plus efficace.
- L'offre doit préciser le nombre d'agents prévus et les horaires de travail ;
- Offre financière : coût total des prestations par lots (Annexe 1) ;
- Plan de prévention : règles d'hygiène et de sécurité appliquées à l'équipe présente dans les locaux.

4.2 Critères de sélection

Les critères de sélection retenus sont (sans ordre prédéfini) :

Critères	points
Le positionnement de la prestation en fonction de la proposition	50/100
La qualité des solutions proposées : pertinence de la mise en œuvre proposée, cohérence entre le rythme des équipes et les prestations prévues.	25/100
L'organisation de la prestation, en fonction de l'occupation des sites par les locataires.	25/100

Lorsqu'il n'a été proposé aucune offre ou uniquement des offres inappropriées, irrégulières ou inadaptées, l'acheteur public peut mettre fin à la procédure en la déclarant sans suite pour cause d'infructuosité. L'acheteur public peut passer un marché en procédure négociée sans publicité et mise en concurrence préalable.

4.3 Modalités de remise des plis

Toute question sur le présent cahier des charges doit être formulée avant le vendredi 28 octobre 2022 par courriel à l'adresse mail : veronique@ccism.pf et eric@ccism.pf

Une visite des locaux est programmée le 25 octobre à 9h

Les offres devront être remises contre récépissé le **lundi 7 novembre 2022 avant 12h00** au plus tard (date et heure de Tahiti) par tout moyen à l'adresse suivante :

CCISM

Service des Moyens Généraux

41 rue du Docteur Cassiau

98713 PAPEETE

[4.4 conditions d'envoi et de remise des offres](#)

Les offres et les candidatures doivent être remises sous pli cacheté.

Le pli portera l'indication suivante :

AAC Nettoyage des locaux - NE PAS OUVRIR

- Le pli sera composé d'une seule enveloppe qui comprendra :

L'ensemble des documents demandés à l'article 4.1

Le présent document valant cahier des charges et règlement de consultation à accepter sans modification, devra être paraphé sur chaque page et signé.

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré, après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous pli non cacheté, ne seront pas retenus.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les propositions seront étudiées par la CCISM sur la base des critères du point 4.2. Le cas échéant, il pourra être demandé des compléments d'information ou des précisions.

La décision d'attribution du marché reviendra à la CCISM. Les candidats non retenus seront informés par courriel simple en demandant aux candidats un accusé réception express.

Annexe 1- Décomposition du Prix Global Forfaitaire

LOT N° 1 DFD-DAE de Papeete		
Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C
DFD XFP XFP
DAE XFP XFP
LOT N° 2 –hôtel consulaire		
Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C
Hôtel consulaire XFP XFP
LOT N° 3 -Polynesian Factory de Pirae		
Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C
Polynésian Factory XFP XFP
LOT N° 4 – Antenne CCISM à Raiatea		
Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C
Bureaux XFP XFP
LOT N° 5– chambres froides Aéroport Faa’a		
Désignation	Montant H.T	Montant T.T.C
Chambres froides XFP XFP
LOT N° 6– prestation spécifique ponctuelle tout bâtiment		
Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C
Toutes surfaces XFP XFP